

Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie Centre-Val de
Loire

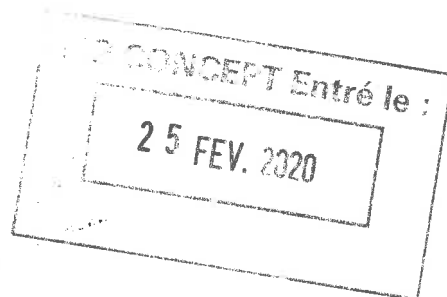
Affaire suivie par :
Jocelyne VILPOUX
02 38 78 85 62

jocelyne.vilpoux@culture.gouv.fr

Références : 20/JV/DS/491

BATILOGISTIC

Rue de l'Europe
ZONE INDUSTRIELLE
57370 PHALSBOURG



À l'attention de Monsieur FAURE Gilles,

ORLEANS, le 20/02/2020

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : SAINT-CYR-EN-VAL (LOIRET), Les Vallées
PC04527220B0002
Livre V du Code du patrimoine

Madame, Monsieur,

La Ville de Saint-Cyr-en-Val m'a transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 19 février 2020.

Je porte à votre connaissance que les terrains concernés par ce projet ont fait l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique en 2014 et qu'à l'issue de cette opération aucune prescription postérieure au diagnostic n'avait été édictée sur ce projet. Les terrains sont donc libérés de la contrainte archéologique.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane RÉVILLION